Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 16 Rajab 1444
7 Février 2023

N° 16

39ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **286**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **289**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **293**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **294**
Avis aux créanciers..... **298**
Convocations
Sociétés anonymes **299**
Divers
Avis au public..... **301**
Rectificatifs **302**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de la SICAV RENDEMENT..... **303**
Bilan de la SICAV CROISSANCE..... **305**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Homologation de résolutions

SOCIETE AGRICOLE, COMMERCIALE, INDUSTRIELLE DU SUD "SACIS"

Société anonyme

Siège social : Avenue Farhat Hached 4170 Zarzis

Capital : 150 000 Dinars

Identifiant unique (R.N.E) : 0008102Q

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 29 décembre 2022, enregistré à la recette des finances de Zarzis le 12/01/2023 sous le n°23700104 quittance n°M007266 et dont deux exemplaires ont été déposés au registre national des entreprises le 24/01/2023 sous le n°202326878, il a été décidé ce qui suit :

- Approbation du résultat de l'exercice clos le 30/6/2022

- Quitus entier et sans réserves aux administrateurs pour leur gestion relative à l'exercice clos le 30/06/2022

- Affectation du résultat de l'exercice clos le 30/6/2022.

2023R00263SANB2

Notice d'Information relative à l'augmentation du capital

Application des articles 164, 302 et suivants du code des sociétés commerciales.

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE EL HAFSIA – SA

IU : 0028711X

MF : 0028711X/N/M/000

1. Société de Développement Agricole El Hafsia - SA, société anonyme ne faisant pas appel public à l'épargne.

2. Siège social : Immeuble JOUMENA zone d'activité Kheireddine la Goulette - Tunis 2060.

3. Objet : Le développement agricole.

4. Durée de vie de la société : 99 ans de la date de sa constitution définitive.

5. Capital social : 13 500 000 dinars divisé en 135 000 actions de 100 dinars chacune.

6. Nationalité : Tunisienne.

7. Régime fiscal : Droit commun.

8. L'assemblée générale extraordinaire du 2/9/2022 : Procès-verbal déposé au registre national des entreprises en date du 23/01/2023 sous le numéro de dépôt AC07152023, l'assemblée générale extraordinaire a décidé d'augmenter le capital par voie de compensation de créances réservée à la société MEDDEB CONSULTING SARL "MC" et la création de 20 000 actions nouvelles de 100 dinars chacune c'est ainsi que le capital est devenu 15 500 000 dinars divisé en 155 000 actions de 100 dinars chacune.

9. Dépôt des fonds prévenant des souscriptions : Non applicable dans cette situation et sera remplacé par un certificat délivré par le conseil d'administration et approuvé par le commissaire aux comptes. Ce certificat remplace le certificat mentionné à l'article 304 du code des sociétés commerciales.

10. Modalités et délais de délivrance des titres : Les souscriptions à l'augmentation de capital seront constatées par une attestation de propriété délivrée par la société, sur présentation des bulletins de souscription.

11. Droit aux dividendes prévenants des nouvelles actions : Les actions nouvelles souscrites porteront jouissance en dividendes à partir de la clôture des procédures de l'augmentation du capital.

12. Droits attachés aux valeurs mobilières offertes : Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux actionnaires, proportionnellement au nombre d'actions émises.

13. Régime de négociabilité : Les actions sont librement négociables suivants les stipulations statutaires.

14. Apport en nature : Néant

15. Tout actionnaire, détenant au moins le nombre minimum d'actions fixé par la loi dans le capital de la société a le droit pour assister aux assemblées générales et de participer aux délibérations, personnellement ou par mandataire, sur simple justification de son identité et d'une inscription de ses actions sur un compte tenu par la société et chaque actionnaire a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

16. Modalités de convocation des assemblées : Suivant les conditions légales.

17. Répartition des résultats : Conformément aux dispositions statutaires et la réglementation en vigueur.

18. Le délai ouvert pour la souscription est de 15 jours à partir de la date de la publication au JORT de la présente notice d'information avec la possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

2023R00270SANB2

Notice aux actionnaires

Augmentation du capital

KSM FINANCIERE

Société anonyme

Au capital de 110 700 000 DT

Siège social : 14 Boulevard Habib Chrita 1002 - Tunis - Tunisie

Identifiant Unique : 1595195P

Il est porté à la connaissance des actionnaires de la société «KSM FINANCIERE» S.A. ne faisant pas appel publique à l'épargne, sis au Boulevard Habib Chrita, n°14, 1002 Tunis - Tunisie, ayant principalement pour objet la détention et la gestion de participations dans d'autres sociétés, que suivant P.V. de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 décembre 2022, il a été décidé d'augmenter le capital social en

numéraires d'un montant d'un million cinq cent mille Dinars Tunisiens (1 500 000 TND), et ce pour le porter de cent dix millions sept cent mille (110 700 000) dinars à cent douze millions deux cent mille (112 200 000) dinars et ce, par l'émission de quinze mille (15000) actions nominatives nouvelles de cent dinars (100 TND) chacune, à libérer intégralement lors de la souscription.

L'Assemblée Générale Extraordinaire sus-indiquée a décidé de supprimer le droit préférentiel de souscription pour la totalité de l'augmentation du capital et de réserver celle-ci aux actionnaires suivants : (i) Société Financière Karim, (ii) Monsieur Mohamed Sadok Driss, et (iii) Monsieur Slim Sellami

La souscription devra être exercée par les souscripteurs dans un délai de 15 jours à partir de la parution de la présente notice au JORT. Le délai de souscription pourra être clôturé par anticipation des souscriptions de la totalité de l'augmentation de capital.

Les souscriptions se feront au siège social de la société ci-haut mentionné.

Les fonds provenant des souscriptions relatives à l'augmentation du capital, seront déposés dans un compte indisponible ouvert à la BIAT agence 51 Avenue Habib Bourguiba - Tunis compte n° 08003000513201195019.

Un exemplaire du P.V. a été déposé provisoirement auprès du Registre National des Entreprises, le 30 janvier 2023 sous le numéro AC01172023.

2023400244SANB2

Réalisation d'augmentation de capital social

GRANDS MOULINS DE GABES

Société anonyme

Au capital social de 6 607 180TND

Siège social : IMMEUBLE HERTZ, N°20 Zone Industrielle Charguia 2, 2037 Ariana - Tunisie

MF : 539639Z/P/M/000

CNSS : 141745-28

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 décembre 2022 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis le 26 décembre 2022 sous le n°22505807, Quittance n°M008995, il a été décidé d'augmenter le capital social en numéraire d'un montant de huit cent trente-neuf mille six cent quatre-vingt-dix (839690) dinars pour le porter de six million six cent sept mille cent quatre-vingt (6 607 180) dinars à sept millions quatre cent quarante-six mille huit cent soixante-dix (7 446 870) dinars, divisé en 744 687 actions nominatives de 10 dinars chacune toutes entièrement libérées.

Les actions nouvelles ont été émises, chacune, au prix de trente-sept dinars trois cent quatre vingt quinze millimes (37,395TND), composé de dix (10 TND) Dinars de nominal et d'une prime d'émission de vingt-sept dinars trois cent quatre-vingt-quinze millimes (27, 395 TND) libérées intégralement lors de la souscription.

Cette augmentation du capital est réservée à la société ATTIJARI SICAR, ayant l'identifiant unique n°0601571B, avec la suppression de droit préférentiel de souscription.

Cette augmentation a fait l'objet d'une déclaration de souscription et de versement à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau de Tunis le 13 janvier 2023 enregistrée le même jour sous le n°23800242.

Dépôt du dossier au Registre National des Entreprises le 24 janvier 2023, sous le numéro 202325497 et publié au BORNE n°20 du 24 janvier 2023.

L'augmentation du capital se trouve ainsi réalisée et l'article 6 des statuts est modifié en conséquence.

2023400245SANB2

Clôture des travaux de la liquidation

De la SOCIETE TAOUFIK SA

Société en liquidation

Au capital social de 5.000.000d, 000

Identifiant Unique : 0002370 J

Siège de la liquidation : Au siège Social de l'Union Internationale de Banques,

65, avenue Habib Bourguiba, Tunis

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire réunie le 28/10/2022, enregistré à la recette des finances de la rue Ghandi, Tunis, le 02/11/2022, Quittance n°96753, Enregistrement n° 22804 et déposé au Registre National des Entreprises - Guichet Central le 15/12/2022, - Dossier n° 2022165503, il a été décidé ce qui suit :

1- Clôture de la liquidation.

2- Quitus au liquidateur.

3- Délégation de pouvoirs.

2023400249SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Changement de siège social

Société AEROSHIPPING

Au capital de 30.000dinars

Matricule Fiscal : 0834620K

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 15 mars 2006 enregistré à la recette des finances de cité El Mahrajène le 23 Mai 2006 enregistrement n°06803008 quittance n°47101, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis sous le n°201335152, changement du siège social : Espace Tunis app n°4 Imm n°1 Montplaisir Tunis 1002.

2023R00287SRLB2

Approbation de la mise à jour du statut de la société

Société AEROSHIPPING

Au capital de 30.000 dinars

Matricule Fiscal : 0834620K

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 8 Mai 2013 enregistré à la recette des finances de cité El Mahrajène le 21 Mai 2013 enregistrement n°13802908 quittance n°36972, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis sous le n°201335152.

Approbation de la mise à jour de la société.

2023R00288SRLB2

Société AEROSHIPING

Au capital de 30.000dinars

Matricule Fiscal : 0834620K

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 27 juillet 2010 enregistré à la recette des finances de cité El mahrajène le 15 septembre 2022 enregistrement N°10805095 quittance n° 91946, et suivant acte de cession des parts sociales enregistré à la recette des finances Cité el Mahrajene le 8/9/2010, quittance 90456, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de la première instance de Tunis sous le n°201335152, il a été décidé ce qui suit :

- Approbation de cession des 180 parts sociales de Mr Salem Hamza à Me Radhia Hamza.

- Approbation de cession des 180 parts sociales de Mr Ilyes Souayeh à Me Radhia Hamza.

- Approbation de cession des 50 parts sociales de Me Bou Mofteh Nabiha à Me Radhia Hamza et de 10 parts sociales à Mlle Rihab Ons Hamza.

2023R00289SRLB2

Dissolution et liquidation de société

Société «QUINCAILLERIE GENERALE JEDIDI»

Matricule fiscal : 1596865/K

En vertu du procès-verbal du 7/11/2022 enregistré à la recette des finances d'Hammam - Sousse le 21/11/2022 (n° de quittance 117242/ n°22506286) déposé au registre national des entreprises le 02/01/2023 l'assemblée générale extraordinaire de la société «QUINCAILLERIE GENERALE JEDIDI» a décidé la dissolution et la liquidation de ladite société et la nomination de maître Ghannouchi Yousri, avocat près la cour de cassation, en tant que liquidateur et de lui conférer les pleins pouvoirs à cette fin.

Toute opposition doit être notifiée à l'étude du liquidateur sise au 2, rue Belajouza - Le Trocadéro-4000 Sousse.

2023S00138SRLB2

YAZAKI TUNISIA SARL

Société à Responsabilité Limitée - Non Résidente

Capital social : 12.000.000 Euros

Nouvelle Zone Industrielle Aguila 2, Route de Tozeur, 2100 Gafsa

I.U : 1098077P

Suivant un procès-verbal de l'Assemblée générale Ordinaire des Associés du 21/9/2022 enregistré à la Recette des Finances Av. Farhat Hached - Gafsa le 19/12/2022 sous Qn°M042795. EN°22807395. Les associés approuvent les états financiers arrêtés au 31 Mars 2022.

Dont un exemplaire du P.V a été déposé au Registre national des entreprises sous l'identifiant unique n° 1098077 P le 21/12/2022 sous dossier n°2022172698.

Suivant un procès-verbal de l'Assemblée générale Ordinaire des Associés du 21/9/2022 enregistré à la Recette des Finances Av. Farhat Hached - Gafsa le 19/12/2022 sous QN°M042795. N°22807395.

Les associés ont décidé de révoquer Mr Usami Shigeru de son poste de gérant.

Les associés ont décidé de nommer Mr. Yoshinori Inoue en qualité de gérant pour une durée de trois (3) années.

Les gérants disposent des pouvoirs les plus étendus pour agir séparément.

Dont un exemplaire du P.V a été déposé au Registre national des entreprises sous l'identifiant unique N° 1098077 P le 22/12/2022 sous dossier n°2022174204.

Suivant un procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire des associés du 31/3/2022 enregistré à la Recette des Finances Av. Farhat Hached - Gafsa le 19/1/2023 sous Qn°M002955. En°23800434. Les associés ont décidé la continuation de l'activité de la société et l'application de l'article 142 du Code des sociétés commerciales.

Dont un exemplaire du P.V a été déposé au Registre national des entreprises sous l'identifiant unique N° 1098077 P le 26/1/2023 sous dossier n°202329687.

2023400237SRLB2

YAZAKI AUTOMOTIVE PRODUCTS TUNISIA «YAPT»

Société à Responsabilité Limitée Non-Résidente

Capital social : 10.000 Dinars

GP 8- Route de Tunis - Bouchkara - Elalia - BP 65 Laazib - 7026 Bizerte

I.U : 1226147C

Suivant un procès-verbal de l'Assemblée générale Ordinaire des Associés du 21/9/2022 enregistré à la Recette des Finances Elalia le 17/1/2023 sous Qn°M003453. En°23800058.

Les associés approuvent les états financiers arrêtés au 31 Mars 2022.

Dont un exemplaire du P.V a été déposé au Registre national des entreprises sous l'identifiant unique N° 1226147C en date du 22/9/2022 sous dossier n°202283459

Suivant un procès-verbal de l'Assemblée générale Ordinaire des Associés du 21/9/2022 enregistré à la recette des finances Elalia le 17/1/2023 sous QN°M003453. EN°23800058

Les associés ont décidé de révoquer Mr Usami Shigeru de son poste de gérant.

Les associés ont décidé de nommer Mr. Yoshinori Inoue en qualité de gérant pour une durée de trois (3) années.

Les associés ont décidé de nommer Mr Kohichi Noguchi en qualité de gérant pour une durée de trois (3) années.

Les gérants disposent des pouvoirs les plus étendus pour agir séparément.

Dont un exemplaire du P.V a été déposé au Registre national des entreprises sous l'identifiant unique N° 1226147C en date du 26/1/2023 sous dossier n°202329700.

2023400238SRLB2

KROMBERG & SCHUBERT TUNISIE

Société à Responsabilité Limitée Non-Résidente

Capital social : 12.846.000 Euros

Siège social : Zone Industrielle de Béja - 9000 Béja

IU : 1012654G

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés du 26/4/2022 (enregistré à la recette des finances Rue Arbi Zarrouk - Béja le 25/5/2022 sous Qn°M033125 En°22503174) et suivant les statuts mis à jour du 26/4/2022 (enregistrés à la Recette des finances 18, Rue Arbi Zarrouk - Béja le 16/1/2023 sous QN°M03989 EN°23 7003 70)

- Les associés ont adopté les statuts mis à jour.

- Dont un exemplaire du P.V et des statuts mis à jour ont été déposés au registre national des entreprises sous l'identifiant unique n°1012654G sous dossier n°202326127 en date du 24/1/2023.

2023400252SRLB2

Serma International

Société à Responsabilité Limitée Non-résidente

Capital social : 100.000 Dinars

Cité Technologique - EL Ghazala-Route de Raoued - 2088 Ariana

I.U : 1070503Q

Suivant un Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés du 16/12/2022 (enregistré à la Recette de l'enregistrement des actes de sociétés, 1er Bureau Tunis, REAS le 20/1/2023 sous N°QM000698EN°23800357)

- Monsieur Daniel TRIAS a décidé de démissionner de son mandat de gérant.

- Dont un exemplaire du P.V a été déposé au Registre National des entreprises sous l'identifiant unique n°1070503Q le 26/1/2023 sous dossier n°202329670.

2023400253SRLB2

Augmentation de capital

Marbrerie Tunis Carthage de la société SID, SARL, Z.I Cherguia II

32 Rue de l'Artisanat - 2035 Ariana

RC : N°B110884199

MF : N°0040775Q

Au capital de 4.200.000 dinars

Il appert de la décision collective des associés du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 13/12/2022, enregistré à l'Ariana le 23/12/2022, enregistrement n°22510318 quittance n°135002, dont 1 exemplaire a été déposé auprès du registre national des entreprises en date du 6/01/2023 sous le N°20235854, que le capital social de la société a été porté de quatre millions deux cent mille dinars (4.200.000 dinars) à quatre millions neuf cent mille dinars (4.900.000 dinars) soit pour une augmentation de sept cent mille dinars (700.000 dinars) attribué tel que convenu dans le procès-verbal sus indiqué.

La présente publication a été insérée aux journaux quotidiens la Presse et Essahafa le 3/02/2023.

2023400254SRLB2

STES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE

Mise à jour du dossier juridique

Société LOISIRS DE MER

SARL au capital social : Vingt mille dinars (20 000dt)

Siège social : Av Habib Bourguiba Hammamet - 8050

MF : 023054P

Suivant un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances à Hammamet le 2/2/2022 sous le n°22700498, quittance n°014966, dont deux copies ont été déposées au RNE quittance n° 2022P65205036 du 4/02/2022, il a été décidé la mise à jour du dossier juridique de la dite société par le changement de la forme juridique suite à la cession de parts effectuer par Souheil Gharsallah à Boufath Anis.

2023R00281SRUB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances Kasr essaid Tunis le 24/01/2023 sous numéro 23200184 quittance n°M006950, Radhia Chérif a vendu à Mohamed Guenni la totalité du fonds de commerce est en activité sis au 14 Avenue El insaf Cité Ettahrir Tunis.

Les éventuelles oppositions doivent être formulées entre les mains de Mohamed Guenni sis au 11 Rue Cheikh Mohamed Lasram Cité Ettahrir Tunis, et ce dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cet avis au JORT.

La vente est publiée au journal Achourouk du 27/01/2023.

2023T00112FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Houmet souk Djerba le 23/01/2023 quittance n°M008667, enregistrement n°23200403, Atef Barbouchi titulaire de la cin n°04498984 délivrée le 23/8/2012, Issam Barbouchi titulaire de la cin n°04456484 délivrée le 28/5/2004, Hayet Barbouchi titulaire de la cin n°04478072 délivrée le 10/10/2018, Imed Barbouchi titulaire de la cin n°04484594 délivrée le 02/01/2006, Adel Barbouchi titulaire de la cin n°04447094 délivrée le 11/12/2010, Afif Barbouchi titulaire de la cin n°04499782 délivrée le 27/5/2005 et Salwa Barbouchi titulaire de la cin n°04492375 délivrée le 11/8/2014, ont vendu à la Société A 3 M NEGOCE son matricule fiscal n°1795226R SARL en cours de constitution, le fonds de commerce destiné pour quincaillerie, situé à Boumelel à coté de mosquée «ejdid» au bord de la route principale Houmet Souk- Melita.

Les oppositions seront reçues chez la Société A 3 M NEGOCE à l'adresse susmentionnée dans un délai de 20 jours à compter de la publication au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée le 28/01/2023 aux journaux le Temps et Essabeh.

2023R00255FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances d'el Mourouj le 23/01/2023 sous le N° 23200424, Mr Tarek Bezine titulaire de la carte d'identité nationale n°07029994 a vendu à Mr Hicheme El Emiri titulaire de la carte d'identité nationale n°08087461 la totalité du fonds de commerce exploité pour L'activité de Boucherie situé à 251 Avenue Enaser d'el Mourouj 4 Ben Aous. Les oppositions devront être faites dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis au j.o.r.t entre les mains de l'acheteur Mr Hicheme El Emiri à 251 Avenue Enaser el Mourouj 4 Ben Arous, cet avis a été publié au journal Echourouk du 28/01/2023.

2023R00264FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Maître GOUASMIA BOALI

Avenues Farhat Hached GAFSA

Tél : 20.534.074 / 76220333

Matricule fiscal : 1295931D

Suivant le contrat de vente en date du 26/01/2023 et enregistré à la recette des finances de Gafsa le 26/01/2023, quittance n°M004420 enregistrement n°23200638, monsieur Ali Hamid demeurant à cité Essourour GAFSA a vendu à monsieur Med Sghaier Hamid demeurant à cité Essourour GAFSA tout le fonds de commerce sis à la rue Cléopatra à cité industrielle Gafsa exploité pour commerce des activités commerciales.

Les oppositions doivent être déposées auprès de l'acheteur à l'adresse de Maître Bouali Gouassmia dont le cabinet est sis à la Rue Farhat Hachad Gafsa, et ce dans un délai maximum de vingt jours à partir de la parution de ce présent avis dans le Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié au Journal Alchourouk le 28/01/2023.

2023R00267FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé signé et légalisé à la municipalité de Dar Chaaban Fehri le 27 janvier 2023 enregistré à la recette des finances à dar Chaabene el Fehri du gouvernorat de Nabeul le 30 janvier 2023, sous le numéro de reçu M006698.

Le nommé Abdel-latif Ben Omar Qadri, demeurant à la rue Ibrahim al-Jamal sidi Amor Nabeul, titulaire de la carte d'identité nationale, numéro 02558161 a vendu tout le fonds de commerce d'un café de première classe sous le nom de café QODS, situé à la rue Chadli Al-Qalibi quartier Pasteur de Dar Chaaban Al-Fehri, enregistré au Registre national des entreprises sous le numéro d'identification unique 1398403 C avec tous ses éléments matériels et moraux, à Mme Sameh bent Mohamed ben Larbi Boumaiza, demeurant à rue Sidi Cherif Nabeul, porte le numéro de carte d'identité nationale 06455556.

Les deux parties ont désigné l'adresse où l'exploitation du fonds de commerce au Café Al-Qods à la rue Al-Shadli Al-Qelibi, quartier Pasteur, Dar Chaaban Al Fehri, pour accepter les objections et oppositions pendant une période de 20 jours de l'insertion du présent extrait du contrat de vente du bien commercial au Journal Officiel de la République Tunisienne conformément à la loi.

Cet avis est publié au journal la Presse du 2/2/2023.

2023R00268FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 02/01/2023 et 5/01/2023 et enregistré à la recette des finances Hammam-Lif en date du 10/01/2023 sous le n°2320066 d'enregistrement, n° de quittance M002284, Mme. Raouda Bent Moncef el Swissi, résidente au 47 rue Moussa Ibn Nousair cité el Habib el Zahra Ben Arous, a vendu à Mme. Samira Bent Abd Elkrim el Ayari résidente à 1 rue el balsem cité el Mustakbil Ariana, le fonds de commerce (vente fruits sec) sis à 1 rue el Imam el Gazali Hammam-lif.

Les oppositions seront acceptées dans un délai de vingt jours à compter de la publication de cet avis au Journal Officiel de la République Tunisienne, auprès de l'acheteuse sis à 1 rue el balsem cité el Mustakbil Ariana. Les oppositions hors délais ne seront pas acceptées.

Cette annonce a été publiée aux journaux «Achourouk» et le «Quotidien» le 3/02/2023.

2023R00271FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté le 18/01/2023 enregistré à la recette des finances de la Goulette le 24/01/2023 quittance n°MO10210, enregistrement n°23200581. Mr Aisa Ben Salah Ben Thabet, titulaire de la CIN n°00034372 délivrée le 18/6/2011 a vendu à Mr Faicel Ben Mohamed Fallous titulaire de la CIN n°00316226 délivrée le 5/12/2016 la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels exploité entant que Boucherie Sis au marché municipal n°26 KRAM EST.

Les oppositions seront admises dans un délai de 20 jours à partir de la date de publication de cet avis au JORT entre les mains de l'acheteur Mr Faicel Ben Mohamed Fallous sis à 23 Bis rue Carthage KRAM OUEST Tunis.

Cette annonce a été publiée au journal Essabeh le 3/02/2023.

2023R00273FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances de Mégrine le 30/01/2023 sous le numéro d'enregistrement 23200595 quittance M010601, Monsieur Bilel Hasni, demeurant au 06 rue Essaada cité Chaker Mégrine Ben Arous a vendu à Monsieur Ala eddine Loueti, demeurant au 9 Rue Brasil elmourouj 4 Ben Arous La totalité de fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels sis au 2 Rue Ahmed Tlili Cité Jawhra Mégrine. Toutes les oppositions doivent être présentées à l'acquéreur au fonds de commerce sis au 2 Rue Ahmed Tlili Cité Jawhra Mégrine dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis au JORT. Le présent avis a été publié au journal Echourouk le 02/02/2023.

2023R00275FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé en date du 17/01/2023 enregistré à la Recette des finances de Palais de Bizerte le 25/01/2023 Quittance n°M005588 Enregistrement 23200271. La société EL BARAKA a vendu matricule fiscal 1279563F en la personne de son représentant légal Monsieur Akrim Ben Chrif titulaire de N° Passeport Y771577 et Monsieur Mohamed Ali Habouria titulaire de CIN n°05314867 le fonds de commerce exploité au local sis à la Rue 05 Ain Mariem Bizerte qui est maintenant la Rue SADIK Bel Ekhwa à Monsieur Jalel Dhahmeni titulaire de CIN n°08383477.

Cette annonce a été publiée aux Journal Achourouk et Le Quotidien du 01/02/2023.

Les oppositions sont acceptées au cabinet de l'avocat Hamda Ben Said, sis au Centre d'Affaires, Bâtiment A, Bureau 406 Rue Hassan Al-Nouri, Bizerte, dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication.

2023R00279FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Société de restauration ben Ameur vend et cède à la société eternel market le fonds de commerce pizzeria crêperie m fiscal 1760043Y sis au 7 résidence acropole Mourouj 05 Ben Arous suivant un contrat de vente enregistré à la recette des finances Mourouj le 10/01/2023 quittance n°M003640 enregistrement n°23200173. Les oppositions seront faites au siège de l'acheteur appartement 1 - 4 résidence acropole Mourouj 05 Ben Arous.

Cette annonce a été publiée aux journaux Achourouk et le Quotidien le 18/01/2023.

2023R00283FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Montplaisir enregistrement n°23200706 quittance n°12408 Mme Ben Njima Imen a cédé le fonds de commerce sis au n°8-1 au rez-de-chaussée de l'appartement situé à l'espace de Tunis Montplaisir à Mr Bali Nabil et les oppositions seront acceptées chez le rédacteur du dit acte maître Mansouri Rostom à son adresse sise au 4 Rue essourour Mégrine.

L'annonce de cette vente sera publiée dans les journaux "Echourouk et La Presse" le 4/2/2023.

2023R00284FCCC2

Don d'un fonds de commerce

Suivant Acte de don d'un fonds de commerce en date du 13/12/2022, rédigé par l'huissier de Sousse2 le Maître Faycel Gamra et Maître Maroua Ghazouani Hazzi, enregistré en date du 26/01/2023 à la recette des finances de Kalaa Kébira sous Quittance n°M07343, Mr Mohamed Néjib Ben Mohamed Ben Salem BOUMISA, titulaire de la CIN n°02886182, a cédé en tant que don à sa fille Mme Dayssam Bent Mohamed Néjib Ben Mohamed BOUMISA, titulaire de la CIN n°12896111, la totalité du fonds de commerce du local commercial, destiné commerce de prêt à porter dénommé «AMEL» (MF : 101 0530L) sise au rez-de-chaussée place des Martyrs à Sousse, avec tous ses éléments corporels et incorporels. Les oppositions se font entre les mains de l'acquéreur au, local concerné, dans un délai de 20 jours de la date de son apparition au Jort.

Cet avis a été publié aux journaux «Echourouk» et «Le Quotidien» du 2/2/2023.

2023S00140FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé rédigé par Maître Nesrine Hadded Avocate à Sfax daté du 19/01/2023; enregistré à la recette des finances Abou Kacem Chebbi à Sfax le 26/01/2023 quittance MO008374 n° d'enregistrement 23200290; Mr Nader Ben Abdessalem Jarraya CIN 05282697 du 02/02/2018 demeurant à 147 l'avenue Assade ebne el fourate Sakite Ezzite Sfax; inscrit au registre national des entreprises sous un identifiant unique n°0887374 F a vendu à Mr Mohamed Yassine Ben Mohamed Maaleje CIN 088949448 du 31/03/2015 demeurant à la route kayed Mohamed km 3 Zenket Masmoudi Sfax Tout le fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels exploité au commerce des fruits secs et des alimentaires au local situé à la route de Tunis km 10 el Ons.

Toutes les oppositions peuvent être formées dans un délai maximum de vingt jours après la publication de ceci au journal officiel de la République Tunisienne entre les mains de l'acheteur Mr Mohamed Yassine Ben Mohamed Maaleje et au bureau du Maître Nesrine Hadded demeurant à 13 St Farhat Hached immeuble Larigence 3ème étage Sfax. Cette annonce a été publiée au journal quotidien Assabah du 28/01/2023.

2023X00154FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte s.s.p signatures légalisées, daté le 19/1/2023 enregistré à la recette des finances Rue Arbi ZARROUK Sfax sous le n°23200432 reçu n°003950 en date du 19/1/2023 Ines Kammoun a vendu à Sameh Sallem la totalité du fonds de commerce à usage du commerce comprenant tous les éléments corporels et incorporels, exploité dans le local sis "complexe el arwika magasin n°193 rez-de-chaussée Sfax".

Cet avis est inséré au journal Essabeh du 26/1/2023.

Les oppositions peuvent être formées dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cet avis au jort au lieu du fonds de commerce précité entre les mains de l'acquéreur.

2023X00157FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 24 janvier 2023 enregistré à la recette des finances Gremda le 26 janvier 2023 : Quittance n°M007628; Série : 23200283, Madame Chabchoub Mariem a vendu à Monsieur Benzayed Zied, un fonds de commerce consistant en vente des vêtements prêt à porter sis et exploité au local situé à la route Gremda km 07 Sfax, moyennant le prix de 6.400 dinars.

Les oppositions seront reçues dans les 20 jours de la publication légale à l'adresse du bureau d'avocat maître Euchi Ajmi situé à rue Patrice Lumumba immeuble Sfax City Sfax.

Cette annonce a été publiée dans le journal Echourouk en date du 02/02/2023.

2023X00160FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par A.S.S.P daté le 26/01/2023 enregistré à la recette des finances Medina Jadida Ben Arous le 26/01/2023 (quittance n°M008394 et enregistrement n°23200513) la Sté ELWALID (RNE 0013957R) sise au 12 rue Hédi Chaker Tunis a vendu la totalité du fonds de commerce, destiné à la vente des pièces de rechange exploité dans le local sis au croisement Avenue de France et rue Ibn Abi Dhief Ben Arous à la Sté BISSEL (RNE 1804285G) sise au croisement Avenue de France et rue Ibn Abi Dhief Ben Arous.

Les oppositions seront faites entre les mains de l'acheteur à son adresse citée en haut dans les 20 jours qui suivent cette annonce.

Cette annonce a été publiée au journal de «La Presse» le 02/02/2023.

2023400251FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 11/01/2023, enregistré à la recette des finances Habib Thameur, Tunis le 26/01/2023 sous le n°23300392, Mme Rim bent Mohamed Ben Sassi a loué à la société «Armel» représentée par son gérant Mr Anis Derbal, la totalité du fonds de commerce sis au 24 rue Charles de gaulle, avec la totalité de ses éléments corporels et incorporels et ce pour la période allant du 1er Janvier 2023 au 31 décembre 2024. Cette location a été publiée au journal «Echourouk» du 02/02/2023.

2023T00111FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat de location du fonds de commerce daté le 23/12/2022 et enregistré à la recette des finances de Kelibia le 27/12/2022 quittance n°M077534 Enregist. n°22303289.

M Omar Chaieb a loué à la Société «Gotello Kelibia» la totalité du fonds de commerce exploité au local sis à l'Avenue Ali Belhouane Kélibia destiné Pâtisserie.

Les oppositions seront acceptées dans les délais de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT chez l'acheteur à l'adresse du fonds.

Cette annonce est parue aux journaux Echourouk et le Quotidien le 9/01/2023.

2023R00280FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu du contrat de location d'un fonds de commerce enregistré à la recette des finances d'Hammamet le 13/01/2023 (quittance n°M008656 enregistrement n°23300253) Mme Ghzela Bent Salem Ferjani a loué à Mr Salah Ben Jedidi Mhadhbi, la totalité du fonds de commerce consistant à un café de type 1 sise à la Route Sidi Jedidi, Manaret Al Hammamet, sous le nom «Café Hiba» avec tous ses éléments corporels et incorporels.

La durée du bail a été fixée à une seule année renouvelable tacitement à compter du 15/01/2023.

Une publication a été faite aux Journaux La Presse et Al sahafa du 27/01/2023.

2023R00282FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Société FRERE HAMDI DE COMMERCE «RUSPINA VELO»

SAHTOUTE SKANES MONASTIR

MF : 1621610J

GSM : 52067605

Suivant acte sous seing privé daté le 15/12/2022, enregistré à la recette des finances de Monastir le 11/01/2023, sous n°23300283, quittance n°M002993 Mme. Afifa Bent Ali Bnouni a loué à la Société FRERE HAMDI DE COMMERCE «RUSPINA VELO» son adresse : SAHTOUTE SKANES Monastir, le fonds de commerce du local commercial n°33 situé au rez-de-chaussée de l'immeuble situé au complexe immobilier, touristique «HABIB» cité karaya Monastir pour une période de cinq ans renouvelables du 01/7/2022 au 30/6/2027.

Les oppositions seront destinées chez Société FRERE HAMDI DE COMMERCE «RUSPINA VELO» à

son adresse située à SAHTOUTE SKANES Monastir, GSM : 52067605.

Cet avis a été publié au journal Echourouk le 28/01/2023.

2023S00148FCCC3

Location d'un fonds de commerce

«Gérance Libre»

Suivant contrat de location d'un fonds de commerce en date du 19/12/2022, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sousse le 31/01/2023 sous n°23300377 Quittance n°M00415. Mr Naceur ZAGHDANE, titulaire de la CIN n°02823881 a loué à la société «Les Perles Achour» société encours de création représentée par Mr Ala Eddine Achour, titulaire de la CIN n°09251524, la totalité du Fonds de Commerce du local commercial Identifient Unique n°0340313G sis au 65 Rue Angleterre. La médina - Sousse, avec leurs éléments corporels et incorporels. Pour une durée de 10 ans non renouvelable à partir du 01/01/2023 au 31/12/2032. Les oppositions se font entre les mains du locataire au local concerné, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

Cette annonce est publiée au journal le Quotidien du 4/2/2023.

2023S00149FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé, rédigé par maître Fakher Ouali, signé par les parties le 10 janvier 2023 enregistré à la recette des finances Nelson Mandela le 16 janvier 2023 quittance M004047 n° d'enregistrement 23300210. La société JOLIESSE NEGOCE inscrit au registre national des entreprises sous le n°0514302S a loué le fonds de commerce lui appartenant sis au n°2 rez-de-chaussée de l'immeuble sis au 18 rue de Palestine Tunis à la société Patisserie Madame Ayedi, SARL en cours de formation représenté par son gérant Mr. Mohamed Ayedi pour l'exercice de l'activité de pâtisserie.

Le courant est conclu pour une durée de cinq ans à partir du 01/01/2023 jusqu'au 31/12/2027 Les oppositions doivent être présentées entre les mains de locataire à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été publié au journal le quotidien du 03 février 2023.

2023400243FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une Association

Dénomination : Amicale des agents du restaurant universitaire el Mourouj

Siège social : Restaurant universitaire el Mourouj (bir el kasaa) el Mourouj3 /2074 Ben Arous.

Sujet :

- Apporter les liens d'amitié, de coopération et de communication entre les employés du Restaurant universitaire el Mourouj.

- Honorer les employés et le personnel retraité du restaurant universitaire membre de l'amicale

- Fournir une aide financière à l'occasion des fêtes et à la rentrée scolaire et universitaire au profit des agents et employés membres de l'amicale

- Réalisation des activités culturelles et toute autre activité de divertissement au profit des agents.

La structure administrative :

1- Djelidi Sofienne : Président de l'amicale

2- Baccouche Walid : Trésorier

3- Zouabi Othman : Secrétaire général de l'amicale.

2023R00266APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association tunisienne de l'éducation et des didactiques des sciences & technologies.

Siège : Institue Supérieure de l'éducation et de la formation continue 43 Rue de la liberté Bardo 2019.

Objectifs :

- Travailler pour la création d'un réseau académique dans le domaine de l'éducation, des didactiques des sciences et de la technologie.

- Soutenir les efforts de l'état dans la reforme éducative et pour lutter contre le décrochage scolaire chez les sujets vulnérables.

- Rapprochez, vulgariser et déployer la culture scientifique et la technologie pour un développement durable.

Membres :

Présidente : Kaouther Rassaa

Vice-présidente : Chiraz Kilani

Trésorière : Meriem Harabi

Trésorier adjoint : Salem Saaidia

Secrétaire générale : Jamila Mimouni

Secrétaire générale adjointe : Radhia Houimli

Membre : Rached Chakhari

Membre : Meissa Ouerghi

Membre : Ahlem Oueslati

Membre : Khaled Soltani

Membre : Hatem Ghrab.

2023R00269APSF1

Constitution d'un bureau de syndic résidence

«Méditerrané» aux Jardins de Carthage

Constitution du syndic conformément au procès-verbal de l'assemblée générale du 14 janvier 2023, enregistré à la recette des finances la Goulette le 18 janvier 2023 sous le numéro 23700422 quittance n°8587 et désignation du syndic professionnel Mousser Ben Abdessalem président et trésorier en même temps conformément à l'arrêté municipal délivré de la municipalité du Kram le 31 janvier 2023 sous le numéro 01/2023.

2023R00274APSF1

Constitution d'une association sportive

Nom de l'association sportive : Tri - Max- Bizerte

Spécialité : Triathlon

Adresse : Appartement n°1 al khotaf bhira Bizerte

Objectifs : l'objectif de l'association est la formation, l'encadrement des jeunes afin de les encourager à pratiquer l'activité sportive sous la spécialité du TRIATHLON ainsi qu'améliorer leurs capacités physique et morale pour participer aux différentes compétitions et tous évènements sportifs en tant qu'affilier sous la fédération tunisienne de triathlon.

Les membres de l'association :

Président : Raja Brini

Vice-Présidente : Sabra Hamzaoui

Secrétaire Général : Abdulhafidh Barkana

Trésorière : Maroua Bouchagour.

2023R00290APSF1

Procès-verbal de l'assemblée générale constitutive du syndicat des propriétaires de la résidence HELYA 5 à Sahloul 4 Sousse

- Attendre qu'en application des dispositions de l'article 85 et suivant du code des droits réels relatifs à la propriété des étages s'est réunie l'assemblée constitutive des propriétaires de la résidence HELYA 5 le 7/01/2023

- Les candidats ont élu à unanimité Monsieur Hakim Sandid président du syndic des propriétaires de la résidence HELYA 5 pour un an à compter de la date de levée de cette assemblée.

- Après exposé de la liste des candidats à l'instance adjointe du président du syndicat l'instance elle est composée des 4 propriétaires qui sont :

Monsieur Adnen Abida : Trésorier

Madame Fatma Hssin : Secrétaire Générale

Madame Rim Grissa : Secrétaire Générale Adjointe

Monsieur Issam Abid : Vice-président

Enregistré à la recette des finances Trocadéro Sousse

Numéro de quittance M003056 et Numéro d'enregistrement 23800138.

2023S00139APSF1

Constitution d'un syndic des propriétaires

Résidence «Ribat» Monastir

Suivant PV de l'A.G.Extraordinaire en date du 30/01/2022, déposé à la municipalité de Monastir le 21/12/2022 sous n°3680, et enregistré à la recette des finances de Monastir le 12/9/2022 sous n°22805486 Quittance n°M055154, il a été décidé la constitution du syndic des propriétaires de la résidence Ribat et son comité se compose :

Président : Monji Ghedira

Vice-président : Ahmed Benzarti

Secrétaire général : Noureddine Trimech

Trésorier : Omar Benzarti

Membres : Mahmoud Besbes - Rami Hadded - Nabil Chernine.

2023S00144APSF1

Constitution d'un syndic des propriétaires

Résidence Ennakhil «B» Skanes-Monastir

Suivant PV de l'A.G. constitutive en date du 17/12/2022, enregistré à la recette des finances de Monastir le 13/01/2023 sous n°23800347. Il a été décidé la constitution du syndic des propriétaires de la résidence Ennakhil «B» à Skanes Monastir et mettre en place le système de copropriété et la nomination de Mr Ahmed TAOUES président du Syndic et Mr Zouhaier Kouki Vice Président et secrétaire général ainsi Mr Mohamed Amine Abdeljalil Trésorier.

Une attestation de dépôt du dossier de la constitution du syndic de la Résidence Ennakhil «B» à la municipalité de Monastir le 23/01/2023.

2023S00146APSF1

Constitution du Groupement

Vu le procès-verbal de l'assemblée constitutive en date du 5/01/2023 enregistré à la recette des finances à Sfax sous le numéro 23800698 en date du 2/02/2023 sous le numéro M000757 du complexe mixte tripartite des industries traditionnelles de Matmata :

Nom : Le complexe mixte tripartite des Industries traditionnelles de Matmata

Siège social : Matmata, Gouvernorat de Gabès.

Buts :

- Consolider l'appartenance, le bénévolat et la fierté de la citoyenneté et de la patrie.

- Prendre soin du patrimoine local, travailler à le faire revivre et favoriser la valorisation des produits locaux.

- Intérêt pour les Industries traditionnelles.

Commission :

- Présidente (s) : Mlle Mounira Shaabawy

- Trésorière : Mlle Samira Benali

- Secrétaire générale : Mlle Rajaa Sebouei.

2023X00158APSF1

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères

1/ Le créancier demandeur de la poursuite judiciaire : La banque AMEN BANK, une société anonyme, en la personne de son représentant légal, inscrite au registre de commerce relevant du tribunal de première instance de Tunis, sous le n°176041996B, son siège social sis à l'Av. Mohamed V-Tunis (en sa qualité de créancier hypothécaire).

2/ Le débiteur assigné de la saisie : Monsieur Belhassen Ben Ali Riahi, commerçant, titulaire de la Carte d'Identité Nationale numéro 04701461, domicilié au 15 rue Sidi Al Mouwahed - Bab Menara Tunis (en sa qualité de débiteur hypothécaire).

3/ L'avocat chargé de la poursuite : Maître Neggazi Jamel, avocat près la cour d'appel, son étude sise à Av. de La République - Grombalia - Nabeul.

4/ Désignation du bien immobilier objet de la saisie :

Le bien immobilier objet de la vente est composée des parts indivises dont la superficie est de 1300m², ces parts sont du ressort du bien immobilier objet du titre foncier numéro 587669 Nabeul dénommé «Souad 253» sis à Bir Bouregba - délégation de Hammamet - gouvernorat de Nabeul a vocation agricole.

5/ Le prix d'ouverture du bien immobilier à vendre :

Le prix est de trente neuf mille et cinq cent trois dinars et 100 millimes (39503 dt 100) sans considérer les frais de la poursuite qui seront déclarés le jour de l'audience.

6/ Date et lieu de l'enchère : Le lundi correspondant au six mars deux mille vingt trois (6/3/2023) près l'arrondissement des ventes immobilières du tribunal de première instance de Grombalia à partir de neuf heures du matin.

7/ Conditions de visite du bien objet de la saisie :

Le bien objet de la vente peut être visité tous les jours. Afin de consulter le cahier des charges, vous pouvez contacter le greffe du tribunal de première instance de Grombalia en l'étude de l'avocat chargé de la poursuite. Pour participer à l'enchère, il faut déposer le 1/3 du prix d'ouverture à la trésorerie générale de la Tunisie ou présenter un chèque certifié solvable ou une garantie bancaire irrévocable et charger un avocat à cet effet. Quant aux étrangers, ils doivent obtenir l'autorisation du gouverneur.

2023R00265VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Cabinet maître Adel Ansi

Avocat à la cour

Avenue Habib Bourguiba Gafsa

Tél. : 76 201 003

adelansi@hotmail.fr

La créancière poursuivante :

Banque nationale agricole, société anonyme en la personne de son représentant légal, inscrite au registre de commerce auprès du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n°B1424311996, ayant son siège social à l'avenue Hédi Nouira à Tunis.

Le débiteur poursuivi :

Karim ben Ali Belgacem Boubaker, sa profession boucher, demeurant à Ragouba ksar Gafsa, titulaire de la CIN n°06235878 délivrée à Tunis le 02/10/2013.

L'avocat poursuivant :

Maître Adel Ansi, avocat à la cour, avenue Habib Bourguiba, Gafsa.

L'immeuble saisi à vendre :

le bien saisi fait l'objet du titre foncier n°11985 Gafsa dénommé «nada» consistant en un terrain agricole sis à Gafsa du nord Gafsa.

Mise à prix :

Le prix initial de l'immeuble saisi est fixé à la somme de 426.472.000 en y ajoutant les honoraires et les frais judiciaires frais des actes qui seront fixés le jour de l'audience.

Les charges grevant l'immeuble saisi :

1. 2 Hypothèques au profit de la BNA

2. Commandement au profit de la BNA

Date et lieu de l'adjudication :

La vente aura lieu le lundi 6/3/2023 à partir de 9h du matin, devant la chambre des criées à la salle d'audience ordinaire du Tribunal de 1ère instance de Gafsa à son siège au palais de la justice de Gafsa.

N-B : L'immeuble saisi peut être visité et constaté tout les jours de la semaine, et la participation à l'enchérissement ne peut avoir lieu que par voie d'avocat, après soit consignation du tiers du prix initial, soit par chèque certifié, soit par une caution bancaire irrévocable. Les étrangers doivent être munis des autorisations, administratives exigées par la loi.

2023R00276VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Cabinet maître Adel Ansi

Avocat à la cour

Avenue Habib Bourguiba Gafsa

Tél. : 76 201 003

adelansi@hotmail.fr

La créancière poursuivante :

Banque nationale agricole, société anonyme en la personne de son représentant légal, inscrite au registre de commerce auprès du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n°B1424311996, ayant son siège social à l'avenue Hédi Nouira à Tunis.

Le débiteur poursuivi :

Rabeh ben Ali Sghayer Masseoud, sa profession réparateur de pneumatique, demeurant à Gafsa du nord Gafsa, titulaire de la C I N n°06185473 délivrée à Tunis le 02/10/2013.

L'avocat poursuivant :

Maître Adel Ansi, avocat à la cour, avenue Habib Bourguiba, Gafsa.

L'immeuble saisi à vendre :

Le bien saisi fait l'objet du titre foncier n°49363 Gafsa dénommé «Zouhour» consistant en un logement sis à Ksar Gafsa.

Mise à prix :

Le prix initial de l'immeuble saisi est fixé à la somme de 311.662.500 en y ajoutant les honoraires et les frais judiciaires frais des actes de qui seront fixés le jour de l'audience

Les charges grevant l'immeuble saisi :

1. Hypothèque au profit de la BNA

2. Commandement au profit de la BNA.

Date et lieu de l'adjudication :

La vente aura lieu le lundi 6/3/2023 à partir de 9h du matin, devant la chambre des criées à la salle

d'audience ordinaire du Tribunal de 1ère instance de Gafsa à son siège au palais de la justice de Gafsa.

N-B : L'immeuble saisi peut être visité et constaté tout les jours de la semaine, et la participation à l'enchérissement ne peut avoir lieu que par voie d'avocat, après soit consignation du tiers du prix initial, soit par chèque certifié, soit par un caution bancaire irrévocable. Les étrangers doivent être munis des autorisations administratives exigées par la loi.

2023R00277VEPA1

Vente Immobilière après réduction

Etude Maître Hichem Ben Abbes

Avocat

Rue Abou Kacem Echebbi Sfax 3000

Poursuivant : Hédi Ben Abbes son domicile élu au bureau du Maître Hichem Ben Abbes, sis à la Rue Abou Kacem Chebbi - immeuble Carthago - bureau n°A12 Sfax.

Partie saisie : Mme Emna Affes épouse Fourati, titulaire de la carte d'identité nationale n°01269856, n'a pas de registre commercial, demeurant à route Gremda km-4.5 - Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Hichem Ben Abbes, avocat sis à la rue Abou Kacem Chebbi immeuble Carthago Bloc A 12 Sfax. M.F : 000 PA 1011863 K.

Immeuble saisi : le total du 1/2 indivise du lot de terrain, non enregistré sis au bord de la route nommé "les marguerites" dont la largeur de 10 mètres appartenant à la zone touristique "Chaffar". La propriété est située dans un terrain rectangulaire d'une superficie d'environ 262,50 m² clôturée avec des murs des quatre quarts et entourée sur le graphique pour ajuster la longueur de la propriété et sa superficie et son contenu en rouge (supporter n°9) contenu dans le rapport de l'expert sur lequel une construction foncière en bon état et un entrepreneur en conservation et entretien ont détaillé son contenu :

- Résidence Estivale tribal de 85,69 mètres carrés comprend une petite réception, un couloir, trois chambres, une cuisine et une salle de Bain.

- Espace tribal/occidental avec des carrés en céramique avec une partie couverte de véranda et une terrasse protégée par des courants d'aluminium et un coin équipé de sièges (Bancs carrelés en céramique) et des bassins floraux pour les décorations.

- Un géomètre tribal/oriental avec un sol recouvert de carreaux de céramique, un garage à voitures, un coin barbecue, des pots de fleurs pour la décoration et un bassin avec alimentation en eau et évacuation.

- Espace creux/occidental - surmonté de piquets horizontaux portant une grille de plafond en fer avec plancher recouvert de carreaux en céramique et un siège (Banc carrelé en céramique). Une piscine avec alimentation en eau, drainage et stockage surmontée d'un plan de travail en marbre.

- Une pièce adjacente à un groupe d'hygiène extérieure dans le coin souterrain est avec une surface couverte d'environ 17,97 m².

Voici un résumé des spécifications générales du bâtiment :

- Structure réalisée en béton armé.

- Recouvrir les sols de carreaux de sol de bonne qualité.

- facettes pariétales des halls sanitaires des fabricants de céramique.

- facettes pariétales en céramique pour pièces de séparateurs muraux intérieurs.

- Les roulements, lits et bancs sont issus de la construction.

- Des armoires avec des portes en bois.

- Des portes en bois de bonne qualité.

- Porte fenêtre et fenêtre

- Des portes en bois de bonne qualité.

- Porte fenêtre et fenêtres d'aluminium.

- Volets roulants électrique pour porte-fenêtre et fenêtres.

- Moustiquaires sur les façades des fenêtres.

- Cuisine équipée avec tous les équipements et fournitures.

- Agréments et le Kits sanitaires qualité.

- Plaques de plâtre dans les plafonds des chambres.

- Radiateurs électriques.

- Revêtement des plafonds, murs intérieurs et extérieurs à partir de peinture allemande et produits de qualité de peintures marketing.

- Equipement d'éclairage nécessaire et composant électriques supplémentaires.

- caméras de surveillance.

- Porte en fer à double sens - à l'avant de la propriété, partiellement recouverte de panneaux en plastique d'acier transparent.

Après l'inspection sur place de la propriété, limite est actuellement adjacente à l'autorisation du correspondant (selon le rapport d'essai) comme suit :

- De face : une route d'une largeur de 10 mètres depuis l'entrée de la propriété.

- Du côté oriental : un terrain avec un bâtiment sur la propriété d'autrui (Abdel Latif et la sienne).

- Du côté ouest : un terrain avec un bâtiment adjacent sur la propriété d'autrui (JEMNI) (Rebaîi auparavant).

- Du côté souterrain : un terrain est sur la propriété d'autrui.

Mise à prix : Le prix du 1/2 indivise du lot de terrain est de soixante quinze Milles Dinars (75.000DT.000) Frais en sus après remise du prix.

Date et lieu de la vente : Mercredi huit mars deux mille vingt trois (8/3/2023) à neuf heures à la chambres des criées du Tribunal de la Première Instance Sfax2 rue Ahmed Aloulou - Sfax.

La visite des lieux : est possible aux heures de travail Administratif.

2023X00156VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après réduction de la mise à prix de 40%

Poursuivant : La BIAT en la personne de son représentant légal, demeurant 70-72 avenue Habib Bourguiba Tunis, immatriculée au registre de commerce sous le n°B187881996.

Partie saisie : Monsieur Fethi GARGOURI, CIN n°01102963, demeurant au 34 rue de Palestine - Tunis.

Avocat poursuivant : Maître Hatem Ben Hassen, avocat près la cour de cassation, (M.F. 426117B/A/P/000) domicilié au 67 avenue Alain Savary résidence les jardins II - 4ème étage 1082 Tunis.

Immeuble saisi : 66,99/3429ème parts indivises du T.F. n°113226 Tunis consistant en un appartement situé au 2ème étage de l'immeuble résidentiel sis au 34 rue de Palestine Tunis composé d'un salon ouvrant sur un séchoir, d'une chambre, d'une cuisine et d'une salle d'eau.

Mise à prix (après réduction de 40%) : 54.000,000 Dinars à laquelle s'ajoute la somme de 3.348,378 Dinars frais et honoraires taxés à l'audience du 10/01/2023 ainsi que les frais et honoraires qui seront taxés à la deuxième audience.

Date et lieu de la vente : Mardi 7/3/2023 au tribunal de première instance de Tunis sis au Palais de Justice Avenue Bab Bnet Tunis à partir de 9h du matin.

Observations : l'immeuble peut être visité tous les jours aux horaires de travail.

Ne peut participer aux enchères que les personnes ayant consignées le tiers (1/3) de la mise à prix et pour les étrangers il est obligatoire en plus d'obtenir une autorisation préalable du gouverneur de la région.

2023400242VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Etude Maître Younes Hached

Avocat auprès de la cour de cassation

38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiene 2ème Etage Menzeh 8 Ariana

Tél : 71709776 - 71709778

Fax : 71709742

MF : 509782 P/A/P/000

Partie poursuivante : TUNISIAN SAUDI BANK (ANCIEN STUSID BANK) dûment représentée par son Directeur Général, immatriculée au registre de commerce sous le Numéro B16641997, Identifiant Unique n°E013026 dont le siège social est à Tunis, 32 avenue Hédi Karray, domiciliée au cabinet de son avocat Maître Younes Hached sis au 38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiene 2ème Etage Menzeh 8 Ariana.

Partie saisie : 1/ La Société "CLASS" S.A immatriculée au registre de commerce sous le Numéro B1141781997, Identifiant Unique n°0082730G dont le siège social est à l'avenue des Etats Unies d'Amériques n°13 (en sa qualité de débitrice principale)

2/ Abdelkader Ben Amor Ben Haj Houcine Chourou, Président Directeur Général, demeurant au 10 Passage MAYOU le belvédère Tunis, titulaire de la CIN n°005315003 (en sa qualité de caution réel solidaire dans la débitrice principale).

Avocat poursuivant : Maître Younes Hached 38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiene 2ème Etage Menzeh 8 Ariana

Les immeubles saisis : 1/ L'immeuble objet du TF n°87400 Tunis dénommé "Louis wananzita dalmas" sis à rue Essaida Echabaana n°3 Montfleury Tunis d'une superficie totale de 77 m², consistant en un local qui se compose d'un rez-de-chaussée et cinq étages dont 2 locaux commerciaux au rez-de-chaussée et 9 appartements aux 5 étages supérieures

2/ L'immeuble objet du TF n°115090 Tunis dénommé "JACK KéKé" sis dans une Impasse Rue Achour ALHAFSIA Tunis d'une superficie totale de 2019 m² consistant en une grande maison traditionnelle équipée de l'eau et de l'électricité et raccordée à l'ONAS.

Les charges : 1/ la première propriété objet du TF n°87400 Tunis est grevée des charges suivantes :

- Hypothèque volontaire à hauteur de (375.000,000 DT) inscrite le 9/6/2007 au profit de la STB.

- Hypothèque volontaire à hauteur de (350.000,000 DT) inscrite le 9/6/2007 au profit de la STB.

- Hypothèque volontaire à hauteur de (1080.000,000 DT) inscrite le 5/6/2012 au profit de poursuivant.

- Hypothèque volontaire à hauteur de (70.000,000 DT) inscrite le 5/6/2012 au profit de poursuivant.

- Hypothèque volontaire à hauteur de (270.000,000 DT) inscrite le 5/8/2019 au profit de la BTL.

- Hypothèque volontaire à hauteur de (130.000,000 DT) inscrite le 5/8/2019 au profit de BTL.

- Commandement valant saisie immobilière inscrit le 15/12/2022 (vol Tunis 02/22 n°2445) au profit du saisissant.

- Location du local sis au 1er étage au profit de Mme Chaibi Raja depuis 26 ans moyennant un loyer de 250,000 d

- Appt au 1er étage occupé par Karim Soumari

- Location Appt au 2ème étage au profit de Mme Elhaouari Zineb depuis 17 ans moyennant un loyer de 180,000 d

- Location Appt au 3ème étage au profit de Mr Mannai Toufik.

- Location Appt au 3ème étage au profit de Mr Boughanmi Sofiene

- Location Appt au 4ème étage au profit de Mme Sassi Rahma moyennant un loyer de 150,000 d

- Location Appt au 5ème étage au profit de Mme Boulahem Salouha.

2/ La deuxième propriété objet du TF n° 115090 Tunis dénommé" JACK KéKé" est grevée des charges suivantes :

- Hypothèque volontaire à hauteur de (1080.000,000 DT) inscrite le 5/6/2012 au profit de poursuivant.

- Hypothèque volontaire à hauteur de (270.000,000 DT) inscrite le 5/8/2019 au profit de la BTL.

- Hypothèque volontaire à hauteur de (130.000,000 DT) inscrite le 5/8/2019 au profit de BTL.

- Commandement valant saisie immobilière inscrit le 15/12/2022 (vol Tunis 02/22 n°2446) au profit du saisissant.

Mise à prix : 1/ La mise à prix de L'immeuble objet du TF n°87400 Tunis dénommé "Louis wananzita dalmas" est fixée à (411.890,116 DT).

2/ La mise à prix de l'immeuble objet du TF n°115090 Tunis dénommé "JACK KéKé" est fixée à (310.206,765 DT). Soit un total de 722.096.881d

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le Mardi 28/02/2023 à 9H et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance du Tunis1 sis à Tunis.

- La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du tiers du montant de la mise à prix et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine.

- Pour de plus amples renseignements contacter l'avocat poursuivant ou le tribunal de première instance du Tunis1. 2023400246VEPA1

Avis aux créanciers

Vente des Rouleaux de tissu

Société Hôtelière des Oasis Touristiques Tunisiennes «SHOTT»

Règlement judiciaire n°520

RC : B0138512007

MF : 0023712/B

CNSS : 114074/02

Siège social : Hôtel Ibn Khaldoun, 30 Rue El Koweït 1002 Tunis

Suite à l'approbation du Juge commissaire du TPI 1 de Tunis le 24/01/2023 et l'autorisation pour Le contrôleur de l'exécution d'effectuer des démarches judiciaires pour céder une quantité de rouleaux de tissu appartenant à la société Hôtelière des Oasis Touristiques Tunisiennes «SHOTT».

Le contrôleur de l'exécution informe tout intéressé de retirer le cahier des charges contre la somme non restituable de 50 dinars. Les offres doivent être remises au bureau du contrôleur de l'exécution M. Jalel HADDAD dans une enveloppe fermée ne mentionnant que la mention «Ne pas ouvrir vente de Rouleaux de tissu - Société «SHOTT» Règlement judiciaire n°520».

A noter que tous les types de rouleaux du tissu objet de la vente sont détaillés dans le cahier des charges préparé à cet effet

Le dernier délai de remise des offres au bureau du contrôleur de l'exécution est fixé pour le samedi 11 Mars 2023 à 13 heures. Le cachet du bureau d'ordre du cabinet fait foi. Toute offre parvenue après cette date sera refusée.

Pour tout renseignement ou pour consulter les rouleaux de tissu objet de la vente au siège de la société, veuillez-vous adresser au cabinet de l'expert-comptable M. Jalel Haddad sis au 1, Rue 2 Mars 1934 Carthage Byrsa 2016 Tunis. Sachant que les visites de la société seront programmées après fixation d'un RDV avec le contrôleur de l'exécution.

Tel : 71 277 191 -E-mail : jalel.hadad@orange.tn.

2023T00113VEPA2

L'administrateur Judiciaire Maître Abderraouf Ghajati

8 Rue de Venise Bab Mateur 7000 Bizerte

Avis d'appel d'offres sous plis fermés

Pour la cession de l'Entreprise «Manufacture Gharbi du matériel de Boulangerie et de Pâtisserie» à un tiers

L'administrateur Judiciaire Maître Abderraouf Ghajati informe le public qu'en vertu du jugement préparatoire n°71 du 17 novembre 2022, le tribunal de première instance de Bizerte a décidé la cession de l'Entreprise «Manufacture Gharbi du matériel de Boulangerie et de Pâtisserie» inscrite au registre de commerce sous le numéro 0007295M à un tiers

Les soumissionnaires intéressés par l'appel d'offres sont invités à :

1. Retirer le cahier des charges contre le paiement de la somme de cinq cent dinars (500 dt) en espèce ou par chèque certifié au nom de l'administrateur Judiciaire Maître Abderraouf Ghajati

2. Adresser leurs offres par voie postale et recommandée ou par rapide poste ou de déposer directement au siège de la société contre décharge, le cachet de l'administrateur Judiciaire ou de la poste feront foi pour prouver la date de dépôt et ce sous plis fermés sans aucune mention du soumissionnaire sauf la mention A ne pas Ouvrir «Cession d'une Entreprise» à l'adresse suivante :

L'administrateur Judiciaire de la MGMBP

12 rue Habib Bougatfa 7050 Menzel Bourguiba Bizerte

Date limite de la réception des offres : le 31 Mars 2023

Date de la validité des offres et de la garantie : 60 jours à compter du 1er Avril 2023

Visite de l'Entreprise objet de la cession : Toutes les semaines du lundi au jeudi de 9 H à 13 H pour tout renseignement, veuillez contacter l'administrateur Judiciaire au numéro 24928128.

2023T00114VEPA2

Vente sous pli fermé au plus offrant

D'un bien immobilier enregistré

Le liquidateur Judiciaire se propose de vendre au plus offrant par le cahier des charges un bien immobilier situé au numéro 35 avenue Habib Bourguiba Radés qui se compose d'une maison 6 boutiques commerciales et un dépôt d'une superficie approximative de 1368 m².

- Pour obtenir le cahier des charges le demandeur doit payer cent dinars (100dt) non remboursable.

Toute personne désirant participer à cet appel d'offre et voulant prendre un rendez vous de visite pour inspecter le bien doit prendre contact avec le Liquidateur Judiciaire à son adresse 55 Rue Khareddine Pacha App-A2-Montplaisir - Tunis Tél : 24 60 8091 /29 906 073.

- L'envoi du cahier des charges et tous les documents demandés doit être sous pli fermé avec la mention : «NE PAS OUVRIR - Appel d'offre Vente de bien immobilier héritage om el Khir el Khalfaoui».

Les offres doivent être obligatoirement adressées par poste avec accusé de réception au nom de Maître Mokhless Ben Youssef 55 Rue Khareddine Pacha App-A2-Montplaisir - Tunis, au plus tard le 15/3/2023 (le cachet de la poste faisant foi).

2023400250VEPA2

Jugement en référée

Nomination d'un administrateur judiciaire

Société «MARETAP»

Société anonyme

Capital : 300.000 dt

M.F : X 043787

Adresse : Rue Windermere Les Berges du Lac Tunis

En vertu du jugement en référée n°47978 émanant du Tribunal de Première Instance de Tunis le 9/01/2023 il a été décidé la nomination de Mme Karima Trabelsi en qualité d'un Administrateur Judiciaire pour la convocation d'une assemblée générale de la société "MARETAP" et le gérer jusqu'a la résolution du conflit entre les parties amiablement ou judiciairement et la nomination de Mme WAFA BEN NASER juge-commissaire.

Tous intéressés peuvent contacter l'administrateur Judiciaire susmentionné à l'avenue 02 mars immeuble 1 résidence el Khalil 1er Etage bureau n°112 Mannouba. (tél 71.603.255).

2023400255VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

«Global Payment Gateway S.A»

Société anonyme

Au capital de 1347000,000 TND

Siège social : Pôle technologique El Ghazala - 2088 - Ariana

Le conseil d'administration décide de convoquer à une Assemblée Générale Ordinaire pour le 28 février 2023 à 10h au siège social d'Alternative Capital Partners sis à l'Immeuble Yosr, Apt 9 & 10, Rue du Lac Victoria Les Berges du Lac 1053 Lac sis au Lac pour statuer sur l'ordre du jour suivant:

- Entériner le mode et le délai de la convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire;

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;

- Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;

- Approbation des conventions réglementées;

- Quitus aux administrateurs;

- Affectation du résultat de l'exercice 2018

- Renouvellement du mandat d'un administrateur;

- L'exercice d'une action sociale.

- Pouvoirs pour formalités.

2023T00110SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

La Compagnie Générale d'Investissement

S.A au capital 1.250.000 DT

Siège social : 10 rue Pierre de Coubertin Tunis

RNE : 0496139W

Messieurs les actionnaires de la Compagnie Générale d'Investissement. intermédiaire en bourse, sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 17 Février 2023 à 11 H, au siège de la société sis au 10 rue Pierre de Coubertin - Tunis; à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration sur l'activité de l'exercice 2022.

- Lecture des rapports général el spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2022.

- Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2022.

- Quitus aux administrateurs.

- Affectation des résultats de l'exercice 2022.

- Pouvoirs pour formalités.

- Questions diverses.

2023T00115SANB3

Convocation de l'A.G.O

Société ACTIVHOTELS

S.A au capital de 28.784.100 DT

Siège social : 34 Avenue Hédi Karray, Cité des sciences, Tunis

Identifiant Unique : 0956044A

Messieurs les actionnaires de la Société ACTIVHOTELS, sont convoqués en AGO qui se tiendra le 28 février 2023 à 10H au siège de la société, sis au 34 avenue Hédi Karray Cité des sciences, Tunis à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2022.

- Lecture du rapport général du commissaire aux comptes sur l'exercice 2022 et approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2022.

- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice 2022 et approbation des conventions et des opérations rentrants dans le cadre de l'article 200 et 475 du Csc.

- Quitus aux administrateurs.

- Affectation du résultat de l'exercice 2022.

- Allocation des jetons de présence afférents à l'exercice 2022.

- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités légales.

2023400235SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale ordinaire

La Société Tunisienne D'équipement« STEQ

Société anonyme

Au capital de 7.000.000 Dinars divisé en 1.400.000 d'actions nominatives de 5 Dinars chacune entièrement libérées

Siège social

8, Rue 8601 - Zone Industrielle Charguia I

ID : 02404B

En votre qualité d'actionnaire de la Société Tunisienne D'équipement «STEQ», nous avons l'honneur de vous convoquer en Assemblée Générale ordinaire le vendredi 17 Mars 2023 à 10 heures au siège social de la société sis au 8 Rue 8601 Zone Industrielle Charguia 1 - Tunis, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entérinement du retard dans la tenue de l'assemblée générale ordinaire;

2. Examen et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2021 ;

3. Lecture du rapport général et du rapport spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2021 ;

4. Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2021 ;

5. Quitus aux Administrateurs de la société pour leur gestion au titre de l'exercice 2021 ;

6. Fixation des jetons de présence à allouer aux Administrateurs au titre de l'exercice 2021 ;

7. Affectation du résultat de l'exercice 2021 ;

8. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités d'enregistrement et de publicité légale.

2023400236SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Nationale de Distribution Des Pétroles « AGil Energy »

Société anonyme

Au capital de 96.500.000 DT

Siège social : Avenue Mohamed Ali Akid

Cité Olympique 1003 El Khadhra Tunis

MF : 002264 HAM000

La société Nationale de Distribution des Pétroles à l'honneur d'inviter ses actionnaires à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra mardi 28 février 2023 à 09h à l'hôtel Sheraton Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Ratification du retard de la tenue de l'assemblée générale.

2/ Approbation de la nomination des membres du conseil d'administration.

3/ Lecture du rapport du conseil d'administration concernant l'activité de la société pour l'exercice 2021

4/ Approbation des états financiers de l'exercice 2021

5/ Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes de l'exercice 2021

6/ Lecture du rapport d'activité de la société et les états financiers de l'exercice 2021

7/ Approbation des conventions réglementées prévues par l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

8/ Affectation des résultats de l'exercice 2021

9/ Lecture du rapport des commissaires aux comptes concernant les états financiers consolidés de l'exercice 2021

10/ Lecture du rapport d'activité de la société et approbation des états financiers consolidés de l'exercice 2021

11/ Quitus aux administrateurs

12/ Détermination des jetons de présence des membres du conseil.

13/ Désignation des commissaires aux comptes pour les années 2024-2023-2022.

2023400240SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société Nationale de Distribution Des Pétroles «AGIL Energy»

Société anonyme

Au capital de 96.500.000 DT

Siège social : Avenue Mohamed Ali Akid

Cité Olympique 1003 El Khadhra Tunis

MF : 002264HAM000

La société Nationale de Distribution Des Pétroles a l'honneur d'inviter ses actionnaires à assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra mardi 28 février 2023 à 12h à l'hôtel Sheraton Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Mise à jour des statuts.

2023400241SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE TOURISTIQUE LES JARDINS D'EDEN «SA»

Société anonyme

Au capital de 1.200.000 dinars

MF / IU : 0906443K

Siège social : Zone Touristique Cap Gammarth La Marsa 2070

Messieurs les actionnaires de la société S.T.J.E. sont convoqués à

l'Assemblée Générale Ordinaire le 28 Février 2023, à 10H au siège social de la société sis à la Zone Touristique Cap Gammarth La Marsa 2070, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen des états financiers de l'exercice 2021

2. Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'activité de la société durant l'exercice 2021

3. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatif à l'exercice2021

4. Approbation des états financiers clos le 31.12.2021

5. Affectation du résultat de l'exercice 2021

6. Quitus aux administrateurs

7. Questions diverses.

8. Pouvoir pour l'accomplissement des formalités requises par la loi.

2023400247SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire de l'exercice 2020

Société WEST PHARMA S.A

Société anonyme

Au capital de 2.600.000 DT

Siège social : Z.I Medjez El Beb - 9070 Béja

Matricule fiscal : 930311NAM000

En l'absence du quorum légalement requis lors de l'AGO du 27/11/2021, messieurs les actionnaires de la société WEST PHARMA S.A sont sollicités d'assister à la réunion de l'AGO qui aura lieu le 04/03/2023 à 9h au 3 rue Arc en Ciel - Raoued - Ariana à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant:

- Entérinement du retard dans la tenue de la réunion de l'AGO de l'exercice 2020 ;

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2020 ;

- Lecture du rapport général du commissaire aux comptes pour l'exercice 2020 et approbation des états financiers de l'exercice;

- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes pour l'exercice 2020 et approbation conventions qui y sont mentionnées;

- Affectation des résultats de l'exercice 2020 ;

- Quitus aux membres du Conseil d'Administration;

- Fixation des jetons de présence de l'exercice 2020.

2023400248SANB3

DIVERS

Avis au public

Avis

Attendu que monsieur Louhichi Mohamed a déposé une demande de mise à jour, n°5656, au Tribunal Immobilier de Nabeul, aux fins d'inscription d'un certain nombre de ventes sur le titre foncier n°587525 Nabeul;

Attendu que parmi les parties aux contrats objet de l'inscription, figure la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques et qu'il s'est avéré, après recherche documentaire, que plusieurs procès-verbaux requis par la loi sont introuvables et n'ont pu être soumis par le requérant;

Attendu qu'à fin de passer outre cette difficulté et en application des dispositions de l'article 17 de la loi n°2001-34 du 10 avril 2001, ordonnons l'accomplissement d'une publicité complémentaire qui sera insérée au Journal Officiel de la République Tunisienne et dans deux journaux quotidiens dont l'un est en langue arabe, qui se substituera à la non présentation des procès-verbaux des réunions de la société venderesse conformément à la loi, ainsi qu'à la non présentation du contrat de vente.

A compter de la date de cet avis, et jusqu'à deux mois, toute opposition à cette demande, ou intervention concernant son objet, doit être déposée au Tribunal Immobilier de Nabeul.

2023R00272DIVD2

Location gérance du fonds de commerce café «Mathilde»

Place 3 Août Monastir

MF : 1516809H

Le mandataire de justice pour le fonds de commerce «Café Mathilde» sis au croisement Av Habib Bourguiba et place 3 Août Monastir, Maître Yassine Boudriga et en exécution de l'ordonnance du 27/01/2023 délivrée par monsieur le juge observateur au tribunal de première instance de Monastir, annonce l'ouverture des délais de retrait de cahier des charges relatives à la location gérance du fonds de commerce «Café Mathilde» à partir de 6/02/2023 jusqu'au 20/02/2023 et son cabinet sis à B5-28 complexe Borj Khefacha 5060, Monastir Tél : 73907308 pendant l'horaire administratif, contre 50 dinars.

Le loyer annuel d'ouverture est fixé à 27540 Dinars.

Le dernier délai d'envoi des offres au tribunal de première instance de Monastir est fixé pour le 25/02/2023.

L'ouverture des plis est fixée pour 3/3/2023 au bureau de Mr le juge observateur à 14H.

2023S00142DIVD2

Perte d'un acte de propriété

Mr Hassine Ben Mohamed Salah Ben Hassine AZIZ titulaire de la CIN n°04165318, déclare la perte de l'acte de propriété n°03/12903, objet du titre foncier n°46955 Monastir sis à délégation Sahline, Gouvernorat de Monastir. Une attestation de perte a été délivrée par le poste de police Sahline sous n° 77 le 27/01/2023.

2023S00145DIVD2

Avis

Mr Amer Ben Ahmed Ben Elhaj Braik Elaguerbi annonce que le titre de son propriété concernant la Totalité de parcelle de terre renfermant cent 100 pieds d'olives situé à Zliana, Agareb Sfax, a disparu et il veut extraire un autre titre original qui remplace le perdu. Toute opposition doit être adressée au bureau du notaire Mme Ben Farhat Amel son siège à cité el Habib Sfax dans un délai de 30 jours à partir de cette publication. Toute opposition après ce délai sera rejetée.

2023X00155DIVD2

Avis

Mme Amel Bent Mahmoud Hentati titulaire de la C.I.N n°01230192 avise être propriétaire d'une parcelle de terre contenant 6 pieds d'oliviers à la route de Mahdia km 15 Sfax que son titre de propriété étant perdu, elle veut extraire un deuxième original des dossiers des Notaires Ibrahim Hbaieb et Mahmoud Mziou.

Tout celui qui porte plainte est tenu d'intervenir auprès du bureau du notaire Koubaa Ridha 25 rue des notaires Sfax dans un délai d'un mois de la date du présent.

Toute opposition hors délai sera rejetée.

2023X00159DIVD2

Rectificatifs

Rectification

ESPRIT AL KINDY

Identifiant unique : 1166084V

Lire : Le point 5 de la notice parue dans le journal officiel de la République Tunisienne en date du 24 janvier 2023 sous le numéro 10 (réf 2023 R00162SANB2) doit être lu comme suit :

«Nombre d'actions à souscrire : cent quarante mille (140.000) actions nominatives nouvelles d'une valeur nominale chacune de dix Dinars Tunisiens (10 DT) à souscrire en totalité et à libérer intégralement en numéraire dans un délai de 30 jours à compter de la date de publication de cette notice au Journal Officiel de la République Tunisienne sauf clôture par anticipation. Le montant devant être libéré lors de la souscription est d'un million quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille quatre cent Dinars Tunisiens (1.499.400 DT).

Au lieu de «cent quarante mille (140.000) actions nominatives nouvelles d'une valeur nominale chacune de dix Dinars Tunisiens (10 DT) à souscrire en totalité et à libérer intégralement en numéraire dans un délai de 30 jours à compter de la date de publication de cette notice au Journal Officiel de la République Tunisienne sauf clôture par anticipation. Le montant devant être libéré lors de la souscription est d'un million quatre cent dix-neuf mille quatre cent Dinars Tunisiens (1.499.400 DT)».

2023R00278RECZ9

SICAV RENDEMENT

Société d'Investissement à Capital Variable
Loi N° 2001-83 du 24 Juillet 2001 (Jort N° 59)
Agrément du ministère des finances du 8 avril 1992
Siège Social : 2, Rue de Turquie - 1001 Tunis.
RNE : 0381738F

BILAN AU 31 DECEMBRE 2022

(en Dinars Tunisiens)

ACTIF	31/12/2022	31/12/2021
Portefeuille-titres	**318 407 012**	**309 124 106**
Obligations et valeurs assimilées	318 407 012	309 124 106
Placements monétaires et disponibilités	**135 916 666**	**116 234 731**
Placements monétaires	135 916 391	116 234 722
Disponibilités	275	9
Créances d'exploitation	**2 681 600**	**-**
TOTAL ACTIF	**457 005 278**	**425 358 837**
PASSIF		
Autres créditeurs divers	157 086	147 689
TOTAL PASSIF	**157 086**	**147 689**
ACTIF NET		
Capital	**434 386 247**	**405 523 289**
Sommes distribuables	**22 461 945**	**19 687 859**
Sommes distribuables des exercices antérieurs	3 060	1 494
Sommes distribuables de l'exercice	22 458 885	19 686 365
ACTIF NET	**456 848 192**	**425 211 148**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	**457 005 278**	**425 358 837**

ETAT DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2022

	31/12/2022	31/12/2021
Revenus du portefeuille-titres	**17 011 556**	**15 543 568**
Revenus des obligations et valeurs assimilées	17 011 556	15 543 568
Revenus des placements monétaires	**10 429 500**	**11 028 798**
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	**27 441 056**	**26 572 366**
Charges de gestion des placements	**(3 320 022)**	**(3 372 060)**
REVENU NET DES PLACEMENTS	**24 121 034**	**23 200 306**
Autres produits	**251**	**450**
Autres charges d'exploitation	**(570 796)**	**(582 670)**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**23 550 489**	**22 618 086**
Régularisation du résultat d'exploitation	**(1 091 604)**	**2 931 721**
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	**22 458 885**	**19 686 365**
Régularisation résultat d'exploitation (annulation)	1 091 604	2 931 721
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	1 813 417	1 905 731
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	**25 363 906**	**24 523 817**

SICAV RENDEMENT

Société d'Investissement à Capital Variable
Loi N° 2001-83 du 24 Juillet 2001 (Jort N° 59)
Agrément du ministère des finances du 8 avril 1992
Siège Social : 2, Rue de Turquie - 1001 Tunis.
RNE : 0381738F

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET AU 31 DECEMBRE 2022

	31/12/2022	31/12/2021
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	**25 363 906**	**24 523 817**
Résultat d'exploitation	23 550 489	22 618 086
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	1 813 417	1 905 731
Distribution de dividendes	**(17 966 254)**	**(21 659 002)**
Transactions sur le capital	**24 239 392**	**(103 563 542)**
Souscriptions	701 208 460	588 748 460
* Capital	677 358 791	564 977 036
* Régularisation des sommes non distribuables	1 447 624	1 008 404
* Régularisation des sommes distribuables	22 402 045	22 763 020
Rachats	(676 969 068)	(692 312 002)
* Capital	(650 237 712)	(662 278 898)
* Régularisation des sommes non distribuables	(1 519 162)	(1 258 879)
* Régularisation des sommes distribuables	(25 212 194)	(28 774 225)
Variation de l'actif net	**31 637 044**	**(100 698 727)**
Actif net		
* En début de l'exercice	425 211 148	525 909 875
* En fin de l'exercice	456 848 192	425 211 148
Nombre d'actions		
* En début de l'exercice	4 034 711	5 006 777
* En fin de l'exercice	4 304 551	4 034 711
Valeur liquidative	**106,131**	**105,388**
Taux de rendement	**5,33%**	**5,04%**

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF

2023R00295BCFA5

SICAV CROISSANCE

Société d'Investissement à Capital Variable
Loi N° 2001-83 du 24 Juillet 2001 JORT N° 59
2, Rue de Turquie 1001 Tunis
Agrément N° 00.394 DU 02/11/2000
RNE : 723624/Y

BILAN ARRETÉ AU 31 DECEMBRE 2022

ACTIF	31/12/2022	31/12/2021
Portefeuille-titres	**12 137 975,381**	**10 701 262,391**
Actions et droits rattachés	10 286 331,597	9 337 118,107
Obligations et valeurs assimilées	1 087 616,000	797 684,000
Titres OPCVM	764 027,784	566 460,284
Placements monétaires et disponibilités	**3 491 148,560**	**3 116 863,765**
Placements monétaires	3 490 223,667	3 116 491,192
Disponibilités	924,893	372,573
Créances d'exploitation	**9 691,977**	**0,420**
TOTAL ACTIF	**15 638 815,918**	**13 818 126,576**
PASSIF		
Autres créditeurs divers	15 144,426	14 626,849
TOTAL PASSIF	**15 144,426**	**14 626,849**
ACTIF NET		
Capital	14 891 816,387	13 119 628,205
Sommes distribuables		
Sommes distribuables de l'exercice clos	46,217	30,733
Sommes distribuables de l'exercice	731 808,888	683 840,789
ACTIF NET	**15 623 671,492**	**13 803 499,727**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	**15 638 815,918**	**13 818 126,576**

ETAT DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2022

	31/12/2022	31/12/2021
Revenus du portefeuille-titres	**705 378,385**	**637 547,720**
Dividendes	645 590,385	611 219,720
Revenus des obligations et valeurs assimilées	59 788,000	26 328,000
Revenus des placements monétaires	**160 004,662**	**138 856,100**
TOTAL DES REVENUS DE PLACEMENTS	**865 383,047**	**776 403,820**
Charges de gestion des placements	(102 604,543)	(92 460,940)
REVENU NET DES PLACEMENTS	**762 778,504**	**683 942,880**
Autres charges	(33 629,491)	(30 311,194)
RESULTAT D'EXPLOITATION	**729 149,013**	**653 631,686**
Régularisation du résultat d'exploitation	2 659,875	30 209,103
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	**731 808,888**	**683 840,789**
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	(2 659,875)	(30 209,103)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	908 641,745	(111 068,691)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	205 937,280	124 433,156
Frais de négociation de titres	(4 691,802)	(3 968,686)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	**1 839 036,236**	**663 027,465**

SICAV CROISSANCE

Société d'Investissement à Capital Variable
Loi N° 2001-83 du 24 Juillet 2001 JORT N° 59
2, Rue de Turquie 1001 Tunis
Agrément N° 00.394 DU 02/11/2000
RNE : 723624/Y

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET AU 31 DÉCEMBRE 2022

	31/12/2022	31/12/2021
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	**1 839 036,236**	**663 027,465**
Résultat d'exploitation	729 149,013	653 631,686
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	908 641,745	(111 068,691)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	205 937,280	124 433,156
Frais de négociation de titres	(4 691,802)	(3 968,686)
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	**(683 827,710)**	**(234 224,480)**
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	**664 963,239**	**810 938,846**
Souscriptions		
- Capital	7 311 896,673	1 068 897,117
- Régularisation des sommes non distribuables	527 929,922	2 735,451
- Régularisation des sommes distribuables	353 359,104	45 248,658
Rachats		
- Capital	(6 650 827,108)	(293 239,692)
- Régularisation des sommes non distribuables	(526 698,528)	2 334,042
- Régularisation des sommes distribuables	(350 696,824)	(15 036,730)
VARIATION DE L'ACTIF NET	**1 820 171,765**	**1 239 741,831**
ACTIF NET		
En début de l'exercice	13 803 499,727	12 563 757,896
En fin de l'exercice	15 623 671,492	13 803 499,727
NOMBRE D'ACTIONS		
En début de l'exercice	47 730	44 905
En fin de l'exercice	50 135	47 730
VALEUR LIQUIDATIVE	**311,632**	**289,200**
TAUX DE RENDEMENT	**12,71%**	**5,23%**

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés dans le Bulletin Officiel du CMF

2023R00296BCFA5